



## Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 6

Loctite 577

No. FDS : 168431  
V004.0

Révision: 12.05.2010  
Date d'impression: 20.05.2010

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

**Désignation commerciale:**

Loctite 577

**Utilisation prévue:**

Anaérobie

**Raison sociale:**

Henkel Technologies France S.A.S  
Rue de Silly 161  
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

**Responsable pour la fiche de données de sécurité:**

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

**En cas d'urgence:**

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### 2. Identification des dangers

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### 3. Composition / informations sur les composants

**Description chimique générale:**

Produit anaérobie d'étanchéité

**Indication des composants selon (CE) n o 1907/2006:**

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Méthacrylate de Dodécyle 142-90-5	205-570-6	5 - 10 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	0,1 - < 1 %	T - Toxique; R23 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 O - Comburant; R7 C - Corrosif; R34 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Méthacrylate de tétradécyle 2549-53-3	219-835-9	1 - 2 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Méthacrylate d'hexadécyle 2495-27-4	219-672-3	1 - 2 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Acide maléique 110-16-7	203-742-5	0,1 - 1 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R36/37/38 R43

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R , voir chapitre 16 'autres informations'.**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

#### 4. Mesures de premiers secours

**Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon.  
Consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.  
Consulter un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

**Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:**

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

**Produit ou gaz issus de la combustion:**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

#### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**Mesures de protection individuelle:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage et d'élimination:**

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.  
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

#### 7. Manipulation et stockage

**Manipulation:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

**Stockage:**

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour  
France  
Base  
France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	Valeurs réglementaires indicatives	FVL
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	Valeurs réglementaires indicatives	FVL
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	VLEP contraignantes	FVL
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	VLEP contraignantes	FVL
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limites à court terme	Indicatif	EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps.	Indicatif	EU-2000/39/EC

#### Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée. Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés. Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

#### Protection des yeux:

Porter des lunettes.

#### Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

## 9. Propriétés physico-chimiques

#### Propriétés générales:

Aspect	Pâte jaune
Odeur:	Doux

#### Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH	3 - 6
-----------	-------

()	
Point d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Pression de vapeur (27 °C (80.6 °F))	< 5 mm/hg
Densité	1,15 - 1,20 g/cm3
()	
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Légère
Solubilité qualitative	Légère
Taux d'évaporation:	Non disponible
Densité de vapeur:	Non disponible
Teneur VOC (1999/13/EC)	< 5 %

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter:

Stable

### Matières à éviter:

Réaction avec des acides forts.  
Réagit avec les oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs organiques irritantes.  
oxydes de carbone

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

### Toxicité inhalative aiguë:

Pourra entraîner une irritation du système respiratoire

### Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

### Irritation des yeux:

Eviter le contact avec les yeux.

### Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

### Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

### Persistance / Dégradabilité:

Le produit n' est pas biodégradable.

### Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

### Écotoxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Espèces	Temps d'exposit ion	Valeu r type	Valeur

Méthacrylate de Dodécyle 142-90-5	Ide, silver or golden orfe (Leuciscus idus)	48 h	LC 50	10 - 100 mg/l
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	Ide, silver or golden orfe (Leuciscus idus)	48 h	LC 50	14 mg/l
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	Water flea (Daphnia magna)	24 h	EC 50	7 mg/l

**Informations générales:**

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

**Autres informations:**

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**Evacuation du produit:**

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

**Code de déchet( ):**

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

**Evacuation d'emballage non nettoyé:**

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

### 14. Informations relatives au transport

**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

### 15. Informations réglementaires

**Symboles de danger:**

Xi - Irritant

**Contient**

Acide maléique

**Phrases R:**

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Phrases S:**

S24 Éviter le contact avec la peau.

S37 Porter des gants appropriés.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Prescriptions/consignes nationales (France):**

N° tableau des maladies  
professionnelles: 65

**16. Autres informations**

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R34 Provoque des brûlures.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R7 Peut provoquer un incendie.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.